



Sections varoises

CDAS du 31 mars 2021

Déclaration liminaire

Nous fêtons malheureusement l'anniversaire de cette pandémie, que personne n'a vu venir et qui encore aujourd'hui, pose de réels problèmes de gestion, malgré les 90 000 morts en France à ce jour.

Car depuis maintenant un an, les lois et décrets instituant ou prolongeant l'état d'urgence se succèdent. La population est maintenue dans un climat anxigène et culpabilisant alors que le gouvernement gère cette crise sanitaire à grands coups d'effet d'annonce, de communication erronée, d'infantilisation de la population. Après le scandale des masques, des tests, voilà celui des vaccins !

Plus concrètement comment comprendre alors qu'il y ait aujourd'hui moins de lits en réanimation qu'au début de la crise ? Comment comprendre la fermeture programmée de certains hôpitaux ? Comment comprendre les suppressions d'emplois au sein de la fonction publique hospitalière ?

Ce gouvernement poursuit sa stratégie du choc pour imposer toujours plus de reculs à la population : aides au logement, réforme du chômage, loi sécurité globale, loi de transformation de la Fonction Publique, Nouveau Réseau de Proximité, transfert de mission..., la liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi sont ainsi doublement impactés par cette crise. Les fonctionnaires en général et les agents des Finances en particulier le sont aussi.

Plus que jamais, une action sociale qui réponde aux besoins des agents doit être mise en œuvre au ministère. Mais ce n'est pas ce qu'il ressort des derniers groupes de travail du Conseil National de l'Action Sociale ! Méprisant les représentants du personnel, le secrétariat général poursuit la casse de l'action sociale, tout comme le gouvernement poursuit sa casse des services publics.

Le secrétariat général prévoit notamment :

- * la suppression des délégations départementales de l'action sociale par la mise en œuvre des Services de Réseau d'Appui régionaux ;
- * la création d'une fédération « faïtière » des associations qui regrouperait les sept associations existantes (AGRAF, ALPAF, EPAF mais aussi ATSCAF, la coopérative des finances, le Centre Sportif du Ministère des Finances et Place des Arts) ;
- * la vente de toute ou partie des résidences de vacances EPAF.

Les Fédérations Solidaires, FO et CGT des Finances, ne laisseront pas Bercy liquider l'action sociale pour laquelle nous nous sommes battus et qui est le fruit de nos luttes.

Les Fédérations Solidaires, FO et CGT des Finances ne peuvent accepter la disparition de notre action sociale.

Aussi, nous déclarons :

- **NON à la disparition du réseau départemental d'action sociale**
- **NON à la vente des résidences de vacances EPAF**
- **NON à une gouvernance regroupant les 7 associations**
- **NON à la baisse des budgets de l'action sociale**
- **NON à la disparition programmée des CDAS**

Les Fédérations Solidaires, FO et CGT des Finances exigent le retrait de ces projets destructeurs.

Les sections varoises des Fédérations Solidaires, FO et CGT des Finances, souhaitent soumettre au présent CDAS le vœu suivant :

Réunis en Conseil Départemental de l'Action Sociale 83, les représentants du personnel (ou l'ensemble des membres s'ils souhaitent s'y associer), exigent le retrait des projets mortifères du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance concernant l'action sociale.

Ils souhaitent :

=> le maintien du réseau départemental,

=> le maintien des résidences EPAF en pleine propriété,

=> le maintien des 7 associations AGRAF, ALPAF, EPAF, ATSCAF, la coopérative des finances, le Centre Sportif du Ministère des Finances et Place des Arts,

=> l'augmentation des budgets de l'action sociale.

Solidaires, FO et CGT finances publiques du Var soumettent en outre un second vœu spécifique à notre département :

Nos sections locales demandent l'attribution de places en crèche supplémentaires pour le Var. En effet, 2 berceaux au titre de la DGFIP sont nettement insuffisants.

De la même manière, des conventions avec les assistantes maternelles pourraient être mises en place localement.

Nous demandons l'annexion de cette déclaration au PV de la séance.